



# Suivi régional de la relance économique de la filière Construction

Janvier 2021

Après l'arrêt quasi-total de la filière durant le confinement strict du printemps dû à la crise sanitaire, son redémarrage depuis juin et la poursuite de son activité durant le confinement allégé de l'automne, l'enjeu est désormais de suivre la capacité des entreprises de la construction à maintenir leur activité dans un contexte réglementaire changeant car fortement dépendant des contraintes sanitaires. Cette capacité d'adaptation va notamment déterminer l'impact économique et social de cette crise sur les entreprises et travailleurs du secteur.

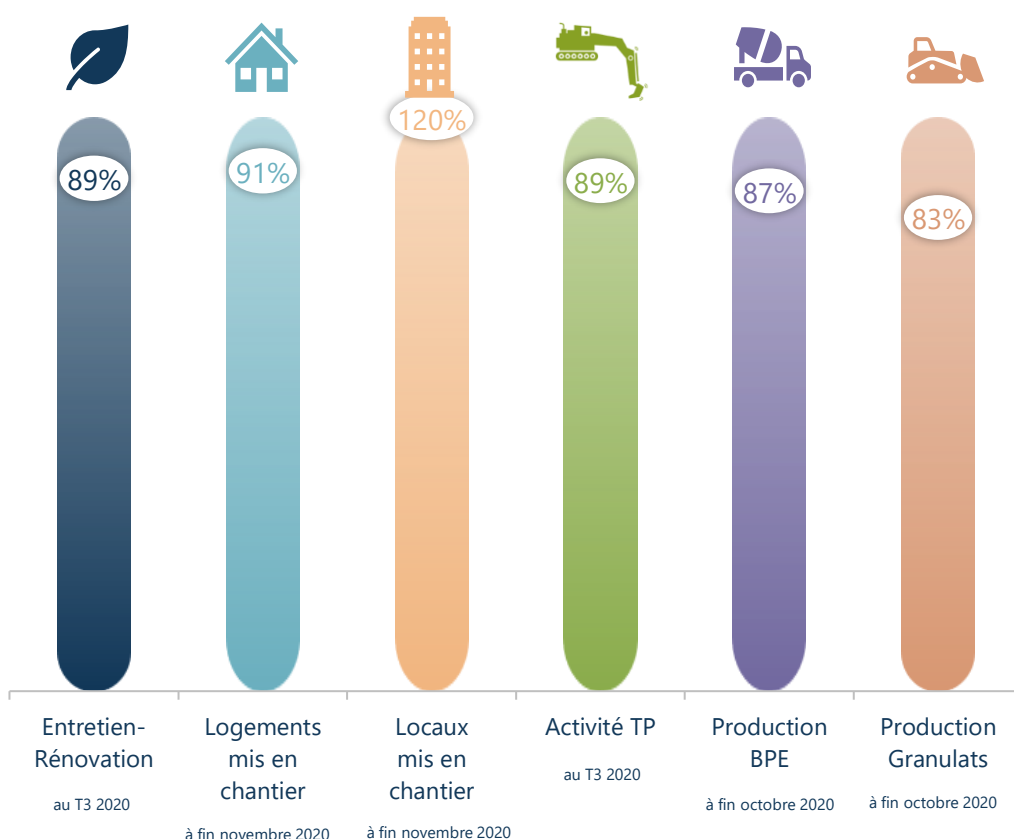
La CERC PACA, en tant qu'observatoire de la filière Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu.

## Vue d'ensemble

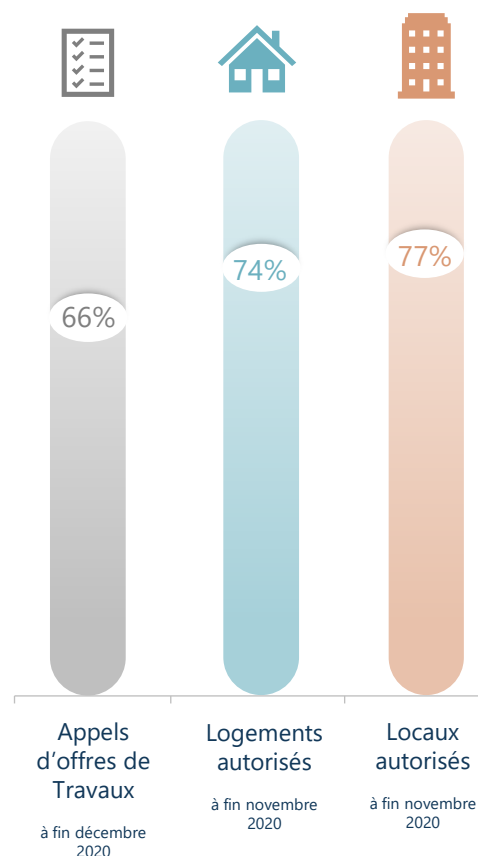
### Niveau d'activité 2020 comparé au niveau 2019 (à la même période)

Unité : Taux d'avancement  
Traitement CERC PACA

#### Niveau d'activité aujourd'hui



#### Perspectives d'activité pour demain



Sources : Réseau des CERC, SDES, Double Trade, UNICEM

Après avoir marqué des signes de reprise au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, l'activité se dégrade de nouveau légèrement en fin d'année 2020. L'activité de la filière construction reste donc en repli par rapport à 2019, dans tous les secteurs. Seule les mises en chantier de bâtiments non-résidentiels neufs résistent à un niveau plus élevé que l'année dernière.

Et les perspectives d'activité pour les mois à venir n'incitent pas à l'optimisme, du fait notamment d'un nombre d'appels d'offres publics de travaux qui stagne à un niveau très bas par rapport à l'année dernière, et d'un nombre d'autorisations de permis de construire de bâtiments neufs qui ne décolle toujours pas.





# 1- Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

## Pour les entreprises du Bâtiment

### ► Dans l'entretien-rénovation

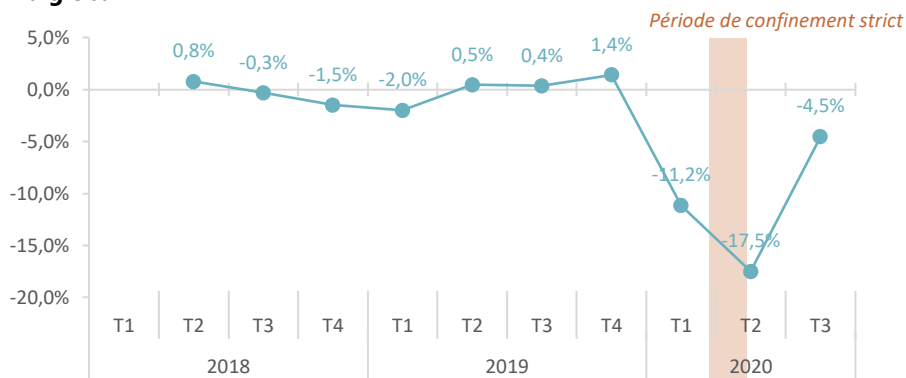
L'activité entretien-rénovation pour les entreprises du Bâtiment marque des signes de reprise. Alors que le volume de travaux d'entretien-rénovation facturés par les entreprises s'est effondré sur les deux premiers trimestres de 2020, la dynamique s'améliore sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020. Pour autant, le rattrapage n'est pas total, puisqu'au cumul depuis le début de l'année 2020, le niveau d'activité reste inférieur de -11% à celui enregistré sur la même période en 2019.

La baisse d'activité enregistrée depuis le début de l'année est légèrement plus marquée pour l'entretien-rénovation des locaux (-13%) que pour celle des logements (-10%).

### Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité entretien-rénovation

Unité : % d'évolution par rapport à n-1

#### Au global

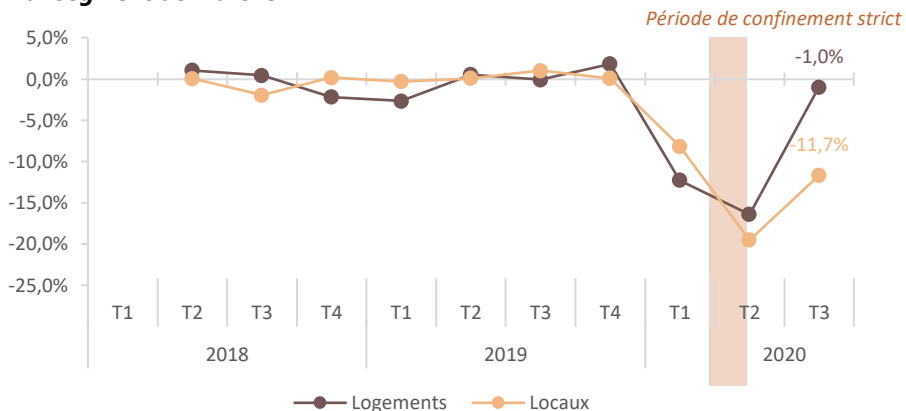


**-4,5%**

de volumes de travaux facturés par les entreprises du bâtiment au T3 2020 par rapport au T3 2019

- La baisse d'activité est de -1,0% dans le segment résidentiel, et de -11,7% dans le segment non-résidentiel.

#### Par segment de marché



**89%**

C'est le niveau d'activité enregistré sur les trois premiers trimestres de 2020 par rapport au niveau enregistré l'année dernière sur la même période

- Ce taux d'avancement de l'activité est légèrement plus élevé dans le résidentiel (90%) que dans le non-résidentiel (87%).

Source : Réseau des CERC





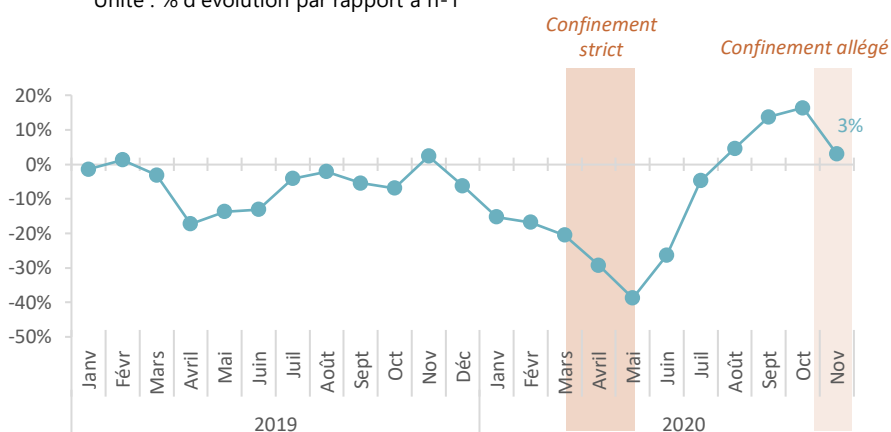
## ► Dans la construction neuve

Après une amélioration progressive au cours de l'été, l'activité ralentit en novembre dans la construction neuve de logement. Alors que la situation était orientée à la baisse dès le début de l'année (-18% de mises en chantier au premier trimestre 2020 comparé au premier trimestre 2019) et que la crise sanitaire a entraîné un effondrement de l'activité au printemps, le rattrapage de l'été ne suffira pas : à fin novembre, l'activité cumulée 2020 est en repli de -9% par rapport à 2019.

Dans le non-résidentiel, la conjoncture est meilleure que pour le logement. Malgré une chute sur les 3 mois de confinement, les mises en chantier de locaux neufs restent très dynamiques en 2020 : à fin novembre, l'activité cumulée 2020 est supérieure de 20% à celle de 2019. La baisse d'activité observée sur la période septembre-novembre 2020 est plus due à un 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 exceptionnellement haut qu'à un réel décrochage de l'activité.

### Évolution sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de logements mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



**+3%**

de mises en chantier de logements neufs en sept.-nov. 2020 par rapport à sept.-nov. 2019

- Le ralentissement est surtout porté par le segment collectif (+6% en sept.-nov. 2020, contre +27% en août-oct. 2020). Les segments individuel pur et groupé stagnent respectivement à -3% et -5%.

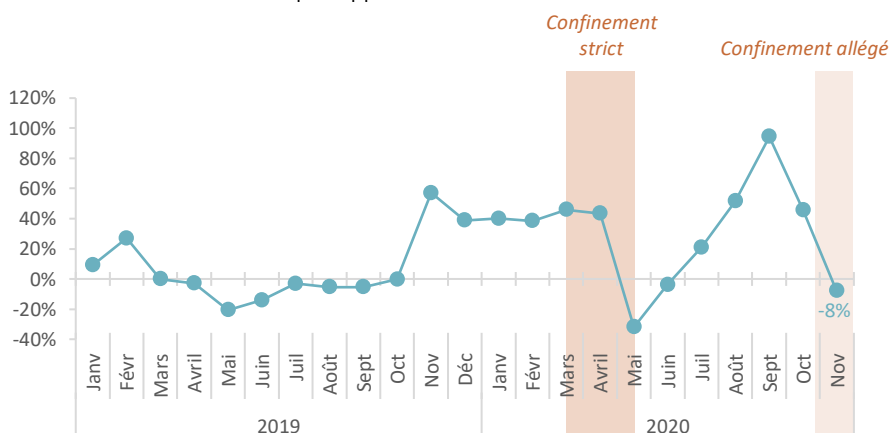
**91%**

C'est le nombre de logements neufs mis en chantier entre janv. et nov. 2020 par rapport au volume atteint sur la même période en 2019.

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **26 880** logements ont été mis en chantier, contre 29 640 sur la période janvier-novembre 2019. Dans l'individuel pur et groupé, 86% de l'activité 2019 a été réalisée à fin novembre 2020, contre 93% dans le collectif.

### Évolution sur trois mois glissants par rapport aux même mois de l'année précédente, de la surface de locaux mise en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



**-8%**

de mises en chantier de locaux neufs en sept.-nov. 2020 par rapport sept.-nov. 2019

- Si le ralentissement de l'activité concerne globalement tous les secteurs non-résidentiels, les mises en chantiers de bâtiments agricoles et d'entrepôts continuent à afficher une croissance (respectivement +33% et +105% en sept.-nov. 2020 par rapport à sept.-nov. 2019).

**120%**

C'est la surface de locaux neufs mis en chantier entre janv. et nov. 2020 par rapport au volume atteint sur la même période en 2019.

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **1,775** millions de m<sup>2</sup> de locaux ont été mis en chantier, contre environ 1,481 millions de m<sup>2</sup> sur la période janvier-novembre 2019.

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée





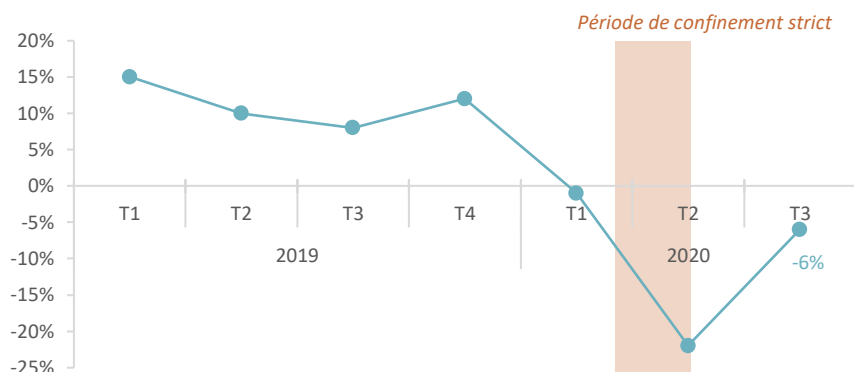
Pour les entreprises de Travaux Publics

Après une année 2019 en croissance, la situation se dégrade également pour les entreprises de Travaux Public : l'activité enregistre une croissance négative sur les trois premiers trimestre de 2020, alors qu'elle était continuellement orientée à la hausse depuis le début de l'année 2018. À la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, l'activité cumulée en 2020 est ainsi en repli de -11% par rapport à 2019.

Cette tendance se retrouve également dans l'opinion des chefs d'entreprises, puisque le solde sur l'activité passée a chuté sur les trois premiers trimestres de 2020.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité des entreprises de Travaux Public

Unité : % d'évolution du chiffre d'affaires par rapport à n-1



Source : Enquête trimestrielle FRTP/CERC PACA

**-6%**

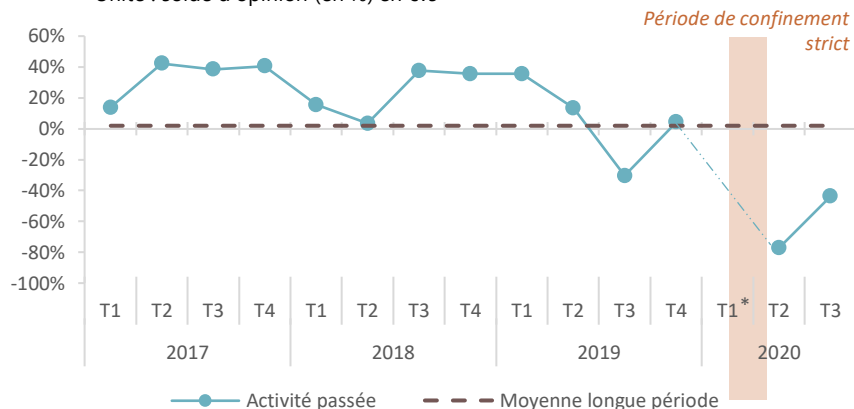
d'activité pour les entreprises de Travaux Publics au T3 2020 par rapport au T3 2019

**89%**

C'est l'activité cumulée entre janvier et juin 2020 par rapport à l'activité mesurée sur la même période de 2019

Opinions des chefs d'entreprises sur l'activité Travaux Publics

Unité : solde d'opinion (en %) en cvs



Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE

**-44%**

de soldes d'opinion sur l'activité récente au T3 2020

La moyenne longue durée (jusqu'à fin 2019) est de 2%

**80%**

des entreprises de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production au T3 2020

- Pour 81% d'entre elles, c'est l'insuffisance de la demande qui limite la production.

\*Les données pour le premier trimestre 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020 pour ce trimestre) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.





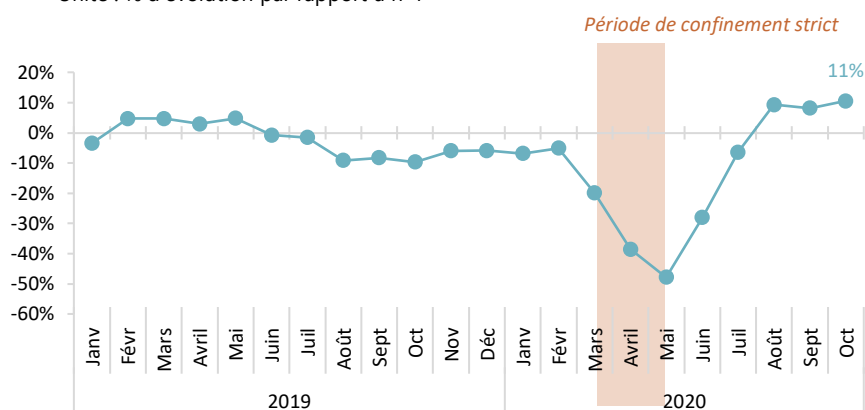
## Pour l'approvisionnement des chantiers en matériaux

Comme pour les autres indicateurs, l'activité dans l'industrie des matériaux s'est dégradée pendant le confinement strict du printemps 2020, avant de se redresser progressivement à partir de l'été 2020, sans toutefois atteindre les niveaux enregistrés en 2019.

- Sur la période août-octobre 2020, la production de BPE (qui est fortement liée aux mises en chantier) est supérieure à celle des trois mêmes mois de 2019, mais au cumul depuis le début de l'année 2020, elle reste en repli de -13% par rapport à 2019.
- La production de granulats (qui reflètent plutôt l'activité des Travaux Publics) a plus de mal à redémarrer. Si elle s'améliore depuis le début de l'été, l'activité ne parvient toujours pas à enregistrer une croissance positive. Elle reste ainsi en repli de -17% au cumul depuis le début de l'année 2020, et repart même à la baisse en octobre.

### Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la production de BPE

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



**+11%**

de production de BPE en août-oct. 2020 par rapport à août-oct. 2019

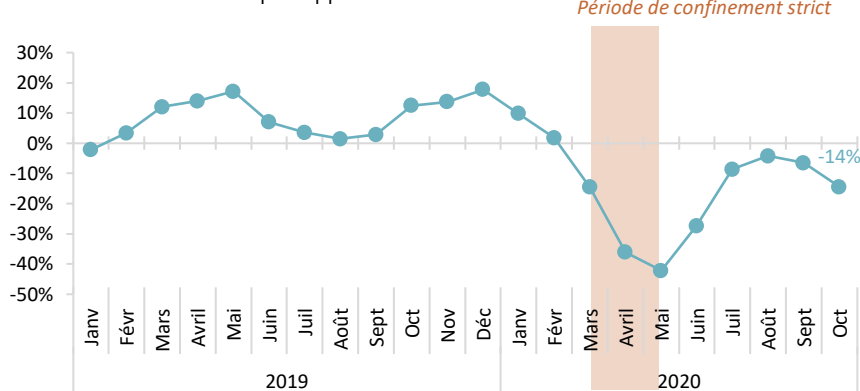
**87%**

C'est le volume de BPE produit entre janvier et octobre 2020 par rapport au volume atteint sur la même période de 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **2,531 millions de m<sup>3</sup>** de BPE ont été produits, contre 2,902 millions de m<sup>3</sup> sur la période janvier-octobre 2019.

### Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la production de granulats

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



**-14%**

de production de granulats en août-oct. 2020 par rapport à août-oct. 2019

**83%**

C'est le volume de granulats produits entre janvier et octobre 2020 par rapport au volume atteint sur la même période de 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **18 380 m<sup>3</sup>** de granulats ont été produits, contre 22 257 m<sup>3</sup> sur la période janvier-octobre 2019.

Source : UNICEM





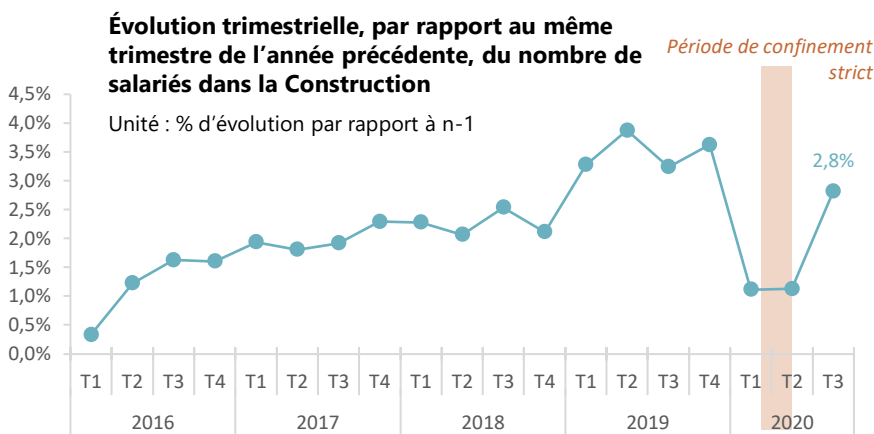
## 2- Quel impact sur l'emploi et la santé des entreprises ?

### L'emploi

Malgré un net ralentissement de la croissance au 1<sup>er</sup> semestre 2020, l'emploi salarié dans la Construction reste bien orienté : le nombre de salariés dans le secteur Construction repart à la hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, et dépasse des niveaux enregistrés en 2019.

La variable d'ajustement pour les entreprises du bâtiment semble être l'emploi intérimaire : le volume d'intérimaires a été divisé par deux au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019, lorsque la croissance du nombre de salariés a ralenti. S'il est reparti à la hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 en même temps que le nombre de salariés, l'emploi intérimaire reste en-deçà des niveaux de 2019.

La tension sur le marché de l'emploi dans le secteur de la Construction est visible sur le nombre de demandeurs d'emploi de Catégorie A, qui reste orienté à la hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020.

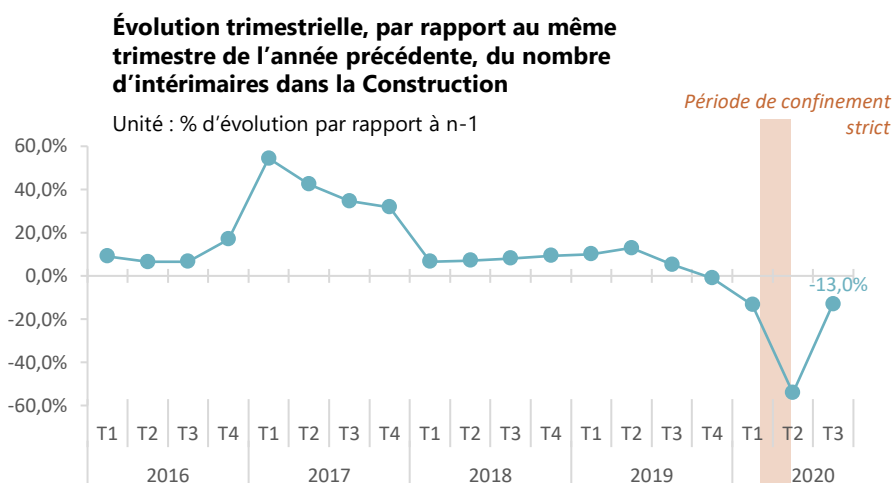


**+3%**

de salariés dans la Construction au T3 2020 par rapport au T3 2019

- **113 046** salariés sont recensés à fin septembre 2020 dans le secteur Construction.

Source : ACOSS-URSSAF – données cvs

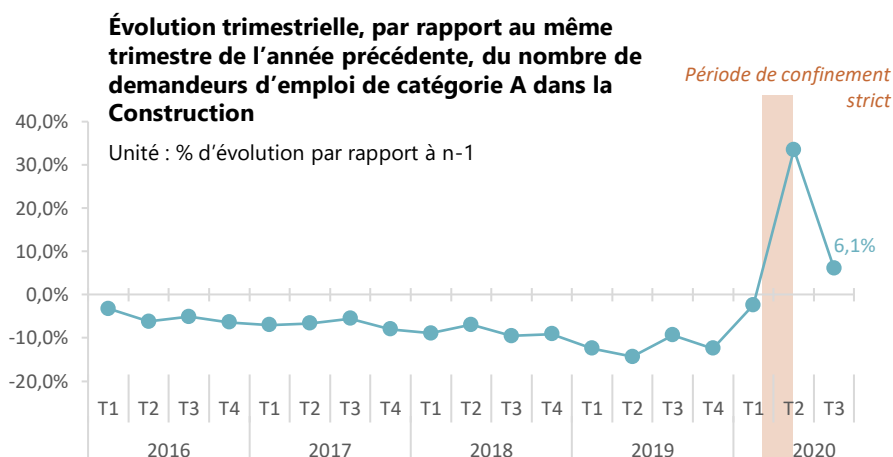


**-13%**

d'intérimaires dans la Construction au T3 2020 par rapport au T3 2019

- **11 378** intérimaires en équivalents temps plein sont recensés à fin septembre 2020 dans le secteur Construction.

Source : DARES – données brutes



**+6%**

de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction au T3 2020 par rapport au T3 2019

- **27 900** demandeurs d'emploi de Catégorie A sont recensés à fin septembre 2020.

Source : Pôle emploi / DARES – données brutes



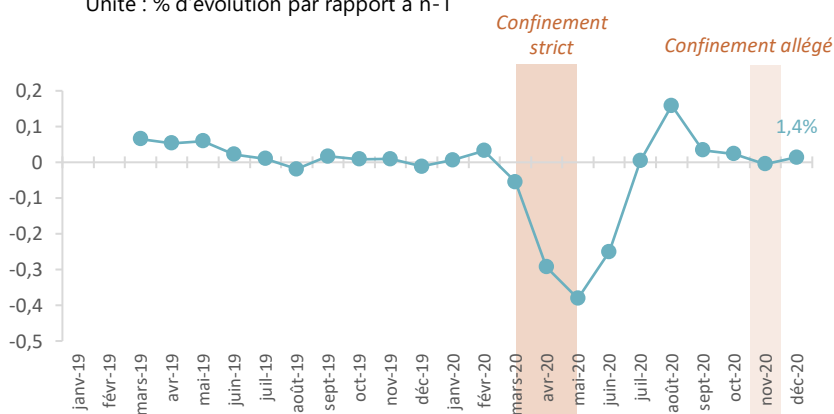


Après une chute sévère du nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées entre mars et mai 2020, et un redémarrage au cours de l'été, la situation s'est stabilisée sur la fin d'année 2020, sans retrouver son niveau d'avant-crise : d'un point de vue quantitatif, le volume de déclarations préalables à l'embauche est en repli de -6% par rapport à 2019, et d'un point de vue qualitatif, elles concernent plus souvent des CDD que des CDI. Ces derniers n'ont en effet pas retrouvé leur niveau de 2019, au contraire des CDD courte et longue durée.

Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi n'a également pas retrouvé son niveau d'avant-crise, puisqu'au cumul sur l'ensemble de l'année 2020, il est en baisse de -12% par rapport au volume enregistré en 2019.

### Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Source : URSSAF – Données brutes

**+1%**

de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le secteur de la Construction en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

- Seuls les CDI affichent une baisse sur la période (-2%), alors que les CDD sont en progression (+4% pour les CDD longue durée, +7% pour les CDD courte durée).

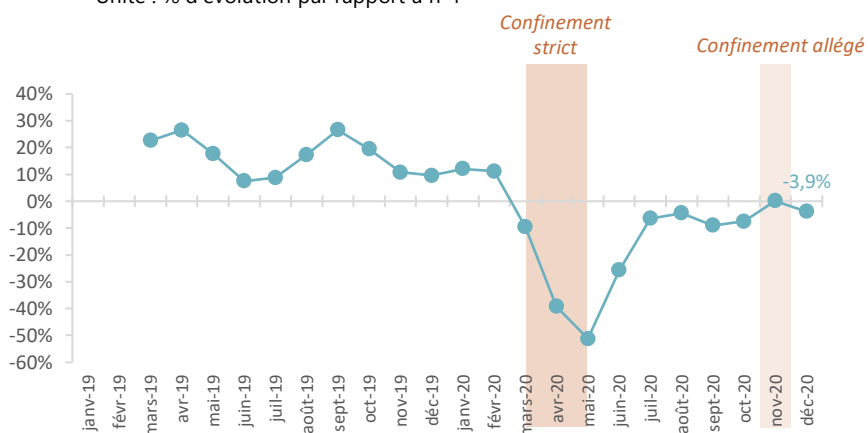
**94%**

C'est le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le secteur Construction en 2020 par rapport au volume atteint en 2019.

- Les déclarations préalables à l'embauche enregistrées depuis le début de l'année atteignent 90% du volume de 2019 pour les CDI. Il est de 96% pour les CDD longue durée et même de 99% pour les CDD courte durée.

### Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Source : Statistiques du marché du travail / Pôle emploi – Données brutes

**-4%**

d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur de la Construction en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

**88%**

C'est le nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur de la Construction sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport au volume en 2019.





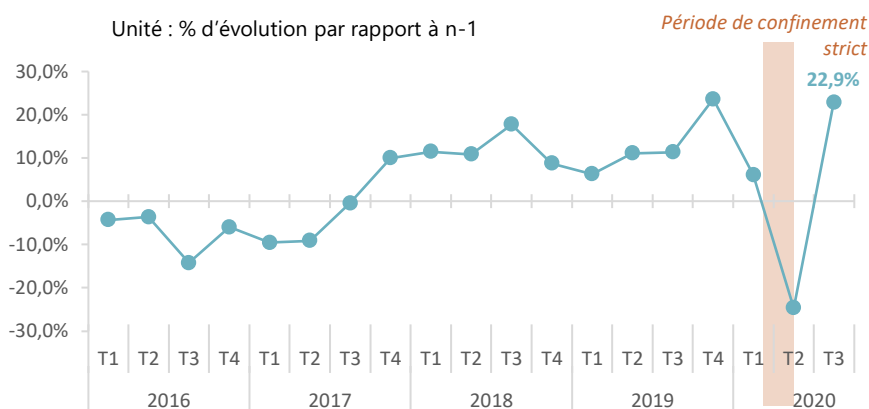
## La dynamique d'entreprises

La situation s'améliore du côté des créations d'entreprises : après un net repli sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020, elles repartent en effet à la hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre, retrouvant leur dynamique d'avant-crise.

Le nombre de défaillances d'entreprises repart également à la hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre, après la forte baisse du 2<sup>ème</sup> trimestre induite par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales et l'évolution de la réglementation accordant des délais supplémentaires à certaines procédures. Pour autant, le niveau des défaillances reste historiquement bas à fin septembre.

### Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



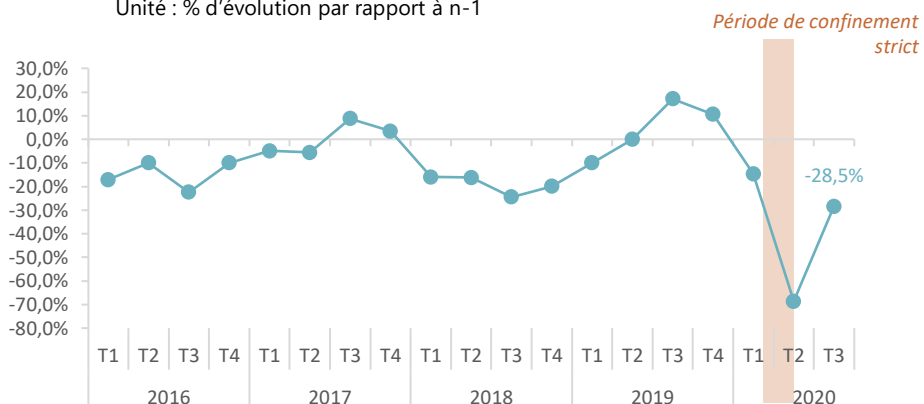
Source : INSEE – données brutes

**+23%**

d'entreprises de la Construction créées au T3 2020 par rapport au T3 2019

### Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Source : Banque de France – données brutes

**-29%**

de défaillances d'entreprises de la Construction au T3 2020 par rapport au T3 2019

- La Banque de France recense **181** entreprises de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au T3 2020. Soit le double du nombre de défaillances enregistrées sur le dernier trimestre, mais un niveau qui reste encore très bas.

*Le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant le confinement strict du printemps explique la baisse observée au 2<sup>ème</sup> trimestre, comme le déconfinement explique logiquement la hausse du 3<sup>ème</sup> trimestre. Pour autant, le nombre de défaillances reste à un niveau bas du fait de l'évolution de la réglementation, qui accorde des délais supplémentaires à certaines procédures, et aux dispositifs de soutien étatiques distribués depuis le confinement.*

- En terme d'effectifs, 430 salariés sont concernés par ces défaillances sur le dernier trimestre, soit une baisse de -17% par rapport au T3 2019.







### 3- Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dans sa dernière note de conjoncture (13 janvier 2021), la Banque de France estime à **-7%** la perte du PIB sur le mois de décembre par rapport au niveau d'avant-crise, soit une situation un peu moins dégradée qu'anticipé, et nettement moins qu'au mois de mai dernier, dans la précédente situation de semi-confinement (-17%).

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, l'institution publique envisage ainsi une contraction du PIB de -4% par rapport au trimestre précédent, et garde inchangée son estimation de baisse du PIB de **-9%** en moyenne annuelle pour 2020.

#### Perspectives de retour à l'activité dans le Bâtiment

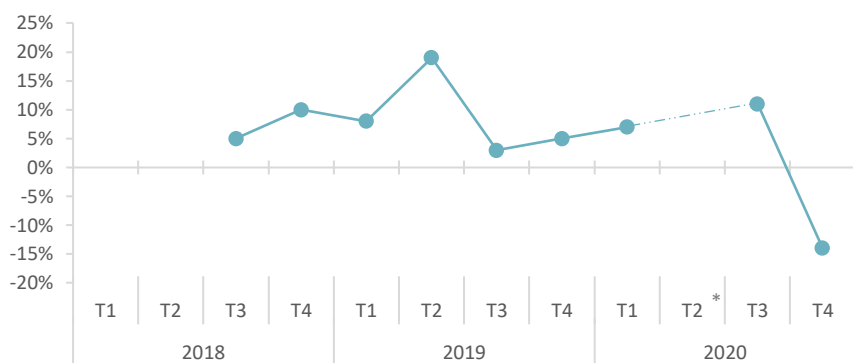
##### À l'échelle nationale

Moins impacté par les nouvelles mesures de restriction instaurée à l'automne pour lutter contre la résurgence de l'épidémie de Covid-19, le bâtiment a vu son activité se stabiliser dans l'ensemble en décembre, et rester proche de son niveau d'avant-crise. De même, les chefs d'entreprises interrogés par la Banque de France jugent que le niveau d'activité restera stable en janvier, et les opinions sur les carnets de commande progressent, même si elles demeurent en-deçà de leur niveau d'avant-crise.

**À l'inverse, la situation est plus dégradée dans la région : le solde d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'activité entretien-amélioration est de -14% pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, en repli par rapport au trimestre précédent, alors que le niveau du carnet de commandes continue de baisser au 3<sup>ème</sup> trimestre.**

##### ► Solde d'opinion sur l'activité future dans l'entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion (en %)



Source : Réseau des CERC

**-14%**

de soldes d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation en entretien-rénovation au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020

**9,6 semaines**

de carnet de commandes pour les entreprises du Bâtiment au T3 2020

Le niveau du carnet de commandes était de 11,2 semaines au T2 2020, et de 11,6 semaines au T3 2019.

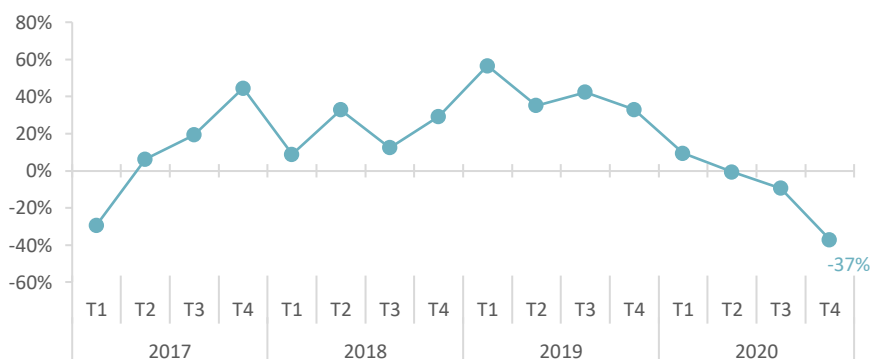
\*Les données pour le deuxième trimestre 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020 pour ce trimestre) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

#### Perspectives de retour à l'activité dans les Travaux Publics

**Les entreprises de Travaux Publics sont encore moins optimistes que celles du Bâtiment. Le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'activité du secteur au T4 2020 est en baisse, de même que le solde d'opinion sur leurs effectifs futurs et le niveau du carnet de commandes.**

##### ► Solde d'opinion sur l'activité future dans les Travaux Publics

Unité : solde d'opinion (en %), cvs



Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE

**-37%**

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur l'activité du T4 2020

**-18%**

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur les effectifs futurs au T3 2020

**7,0 mois**

de carnet de commandes pour les entreprises de Travaux Publics au T3 2020

Le niveau du carnet de commandes était de 8,0 mois au T2 2020, et de 7,3 mois au T3 2019.





## 4- Quels leviers de relance ?

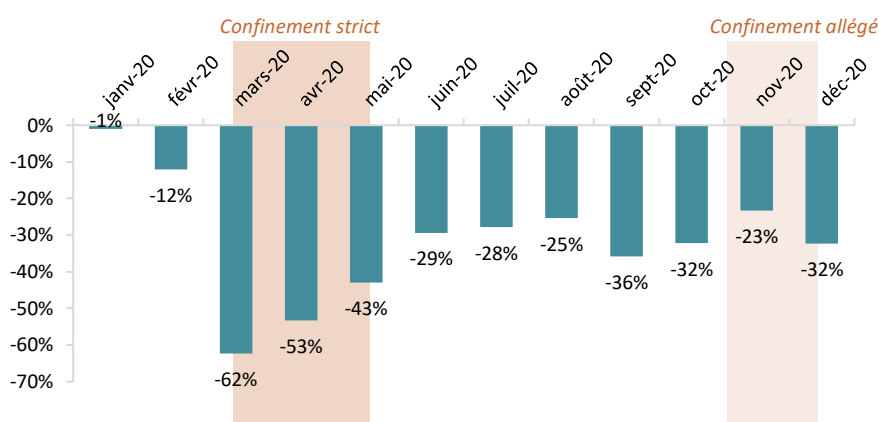
### La Commande Publique

La commande publique représente 60% à 70% de la commande dans les Travaux Publics et 20% à 30% dans le Bâtiment. Les appels d'offre publics, annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction, sont donc des leviers indispensables à la reprise économique du secteur Construction dans les territoires. Mais avec la crise sanitaire et le report de 3 mois des élections municipales, des retards dans les plans de programmation des investissements et des arbitrages budgétaires significatifs sont à craindre.

Cela se vérifie sur le nombre d'appels d'offre de travaux publiés en 2020, en baisse de 34% par rapport au volume enregistré en 2019.

#### Évolution mensuelle, par rapport au même mois de l'année précédente, du nombre d'offres publiques de travaux publiées

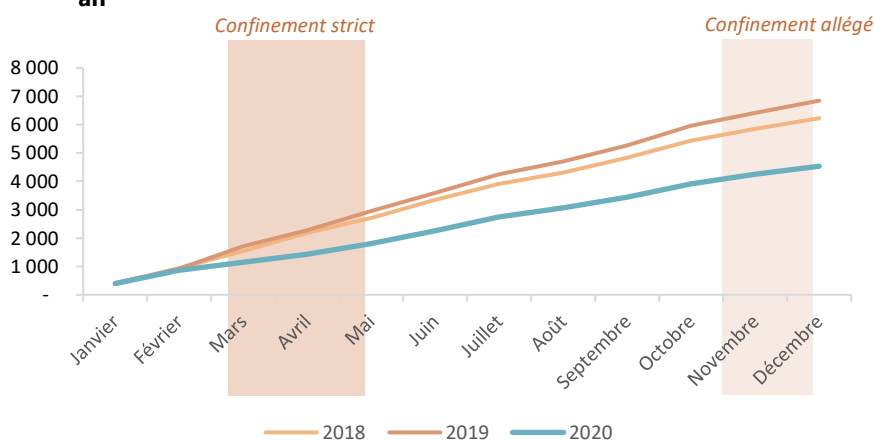
Unité : % d'évolution par rapport à n-1



**-32%**

d'offres publiques de travaux publiés en décembre 2020 par rapport à décembre 2019

#### Nombre cumulé d'appels d'offre publique de travaux publiés par an



**66%**

C'est le nombre d'offres publiques de travaux publiés sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport au volume atteint en 2019.

Source : Double Trade





## La Commande Privée\*

\*Les autorisations de logements ne concernent pas uniquement le logement privé : une partie des ces autorisations concernent en effet des logements sociaux ou publics. Mais la part de ces derniers reste faible. De même dans le non-résidentiel, les surfaces tertiaires autorisées concernent à la fois le privé et le public. Mais ce dernier ne pèse que 17% de la surface totale autorisée en moyenne sur les 10 dernières années. S'il n'est donc pas exact de parler stricto sensu de commande privée, la faible part du marché public dans ces indicateurs nous permet de dire que ces derniers proposent la vision la plus juste possible du comportement de la commande privée dans la construction neuve.

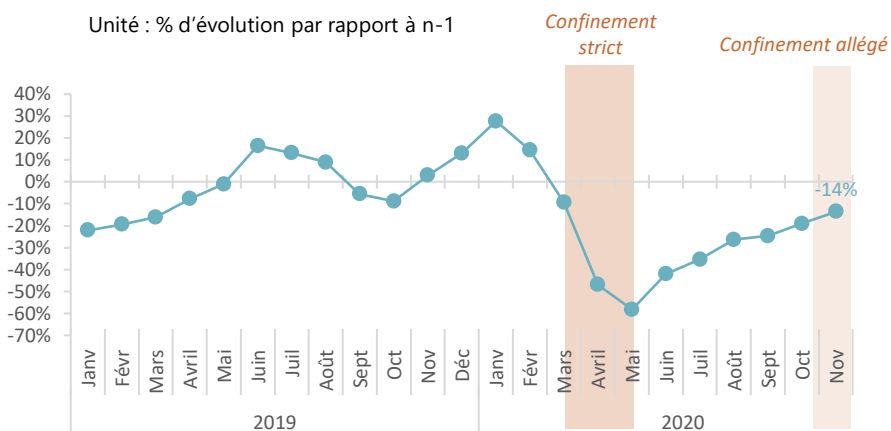
### ► Dans la construction neuve

**La construction neuve représente environ la moitié du chiffre d'affaire des entreprises du bâtiment. Elle est indispensable à l'activité du secteur. Et plus particulièrement la commande privée de logements neufs, qui porte l'essentiel du marché de la construction neuve et qui sera donc un levier déterminant de la relance de l'économie dans les territoires.**

**Cependant, les perspectives d'activité restent très incertaines dans ce segment de marché : les autorisations, les commercialisations et les réservations de logements neufs affichent un net repli en 2020 par rapport à 2019, même si la situation s'améliore depuis l'été. Cette dégradation de l'offre nouvelle annonce une baisse de l'activité pour les entreprises de construction sur les mois à venir, compte tenu des délais entre l'autorisation d'un permis, la période de commercialisation et le début des travaux.**

### Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de logements autorisés

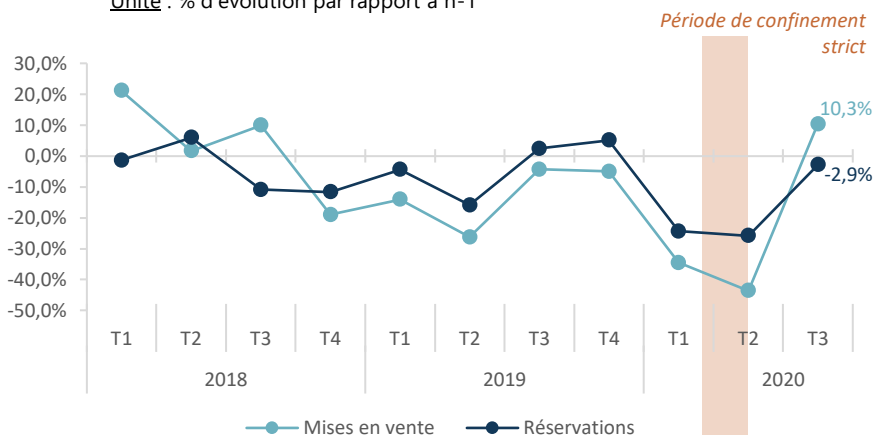
Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

### Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de logements collectifs et en individuel groupé mis en ventes et réservés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Source : ECLN

### -14%

d'autorisations de logements neufs en sept.-nov. 2020 par rapport à sept.-nov. 2019

- Le redressement est surtout porté par l'individuel groupé (+8%), alors que l'individuel pur et le collectif continuent d'afficher des taux de croissance négatifs (respectivement -7% et -19%).

### 74%

C'est le nombre de logements neufs autorisés entre janv. et nov. 2020 par rapport au volume atteint sur la même période en 2019.

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **24 625** logements ont été autorisés, contre 33 350 sur la période janvier-novembre 2019. Le décrochage est d'autant plus élevé que le début d'année 2020 était très dynamique (+42% de logements autorisés en janvier 2020 par rapport à janvier 2019, et encore +14% sur la période janvier-février).

- C'est le segment collectif qui subit le plus fort repli, puisque 69% du volume d'autorisations accordées entre janvier et novembre 2019 a été enregistré sur la même période de 2020, contre 85% dans l'individuel pur et 84% dans l'individuel groupé.

### +10%

de logements neufs mis en vente au T3 2020 par rapport au T3 2019

Au cumul depuis le début de l'année 2020, **6 095** logements neufs ont été mis en vente, contre 8 065 l'année précédente, soit **un taux d'avancement de 76%** en 2020 par rapport à 2019.

### -3%

de logements neufs réservés au T3 2020 par rapport au T3 2019

Au cumul depuis le début de l'année 2020, **7 429** logements neufs ont été réservés, contre 9 082 l'année précédente, soit **un taux d'avancement de 82%** en 2020 par rapport à 2019.



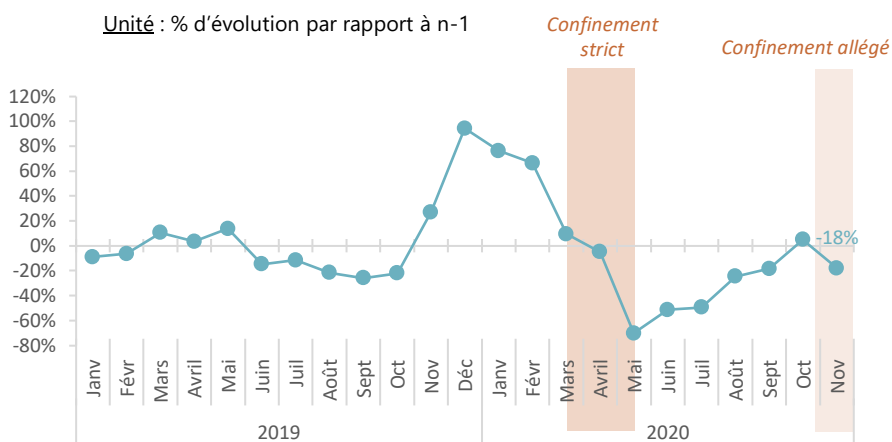


Les perspectives d'activité ne sont guères plus optimistes dans le non-résidentiel. Malgré une hausse continue des autorisations depuis l'été, et une croissance positive atteinte en octobre, les autorisations sont en repli de 23% entre janvier et novembre 2020 par rapport à 2019\*.

\*Cette analyse est toutefois à nuancer par le niveau exceptionnellement élevé des autorisations enregistrées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019. Le segment non-résidentiel mérite un peu plus de recul sur les chiffres actuels pour pouvoir mesurer finement la dynamique du marché.

## Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la surface de locaux autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

**-18%**

d'autorisations de locaux neufs en sept.-nov. 2020 par rapport à sept.-nov. 2019

**77%**

C'est la surface de locaux neufs autorisés entre janv. et nov. 2020 par rapport au volume atteint sur la même période en 2019.

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **1,759** millions de m<sup>2</sup> de locaux ont été autorisés, contre 2,270 millions de m<sup>2</sup> sur la période janvier-novembre 2019. Le décrochage est d'autant plus élevé que le début d'année 2020 était très dynamique (+66% de surfaces autorisées entre décembre 2018 et février 2020 par rapport à un an plus tôt, et encore +9% sur la période janvier-mars malgré deux semaines de confinement strict en mars).

## ► Dans l'entretien-rénovation

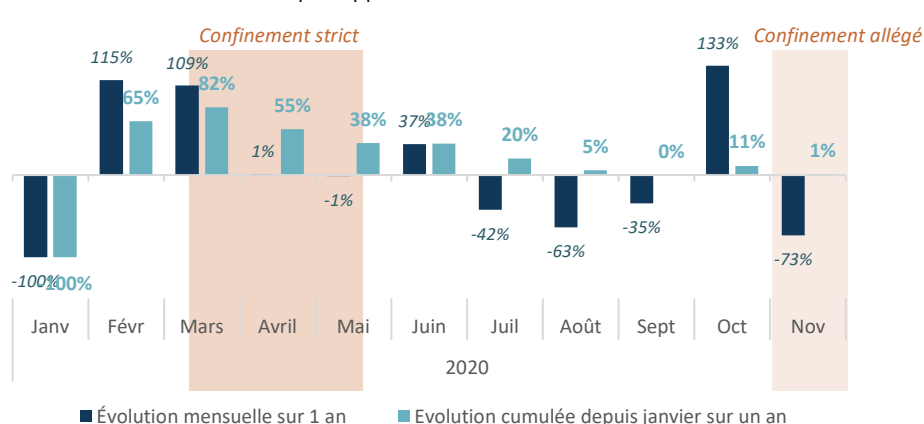
Concernant l'activité entretien-rénovation, les perspectives sont plus optimistes, du moins dans une partie du marché de la rénovation aidée\*. Ainsi, il y'a eu globalement autant de subventions « Habiter Mieux Sérénité » délivrées par l'Anah pour des travaux de rénovation lourds entre janvier et novembre 2020 qu'entre janvier et novembre 2019, malgré la crise sanitaire.

\*Les subventions versées par l'Anah se font avant travaux, et permettent donc d'avoir une vision sur les travaux futurs. Par ailleurs, cet indicateur est le seul à notre disposition aujourd'hui pour mesurer les perspectives d'activité dans l'entretien-rénovation aidée, puisque les données de l'autre grand dispositif incitatif en faveur de la rénovation des logements privés, MaPrimeRénov, ne sont pas encore disponibles pour 2020.

Quant à l'activité entretien-rénovation dans le non-résidentiel, nous n'avons pas encore identifié d'indicateurs fiables permettant de mesurer les perspectives d'activité.

## Évolution mensuelle du nombre de logements ayant bénéficié d'une subvention Habiter Mieux Sérénité de l'Anah par rapport à l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



■ Évolution mensuelle sur 1 an

■ Evolution cumulée depuis janvier sur un an

**+1%**

de logements ayant obtenu une subvention Habiter Mieux Sérénité entre janvier et novembre 2020 par rapport à janvier-novembre 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **1 269** logements ont obtenu cette subvention, contre 1 254 entre janvier et novembre 2019.



## Le plan de relance, un levier à actionner

Suite à la crise sanitaire, le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 un plan de relance de l'économie de 100 milliards d'euros sur 2 ans, articulé autour de 3 axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce plan de relance devrait permettre d'améliorer la visibilité des entreprises de la construction pour leurs futurs marchés.

### • **Pour les entreprises du bâtiment**

La transition écologique représente un des éléments centraux du plan de relance, en mobilisant 30 Md€ (soit le tiers de l'enveloppe globale). Une partie de cette enveloppe est consacrée particulièrement à la rénovation énergétique du parc bâti :

- Le budget de MaPrimeRénov sera abondé de 2 Md€ supplémentaires sur 2021 et 2022, afin de remanier le dispositif. Ainsi, depuis le 1er octobre 2020, tous les ménages sont éligibles à cette prime (contre seulement les 8 premiers déciles de revenus jusqu'à cette date), de même que les propriétaires bailleurs et les copropriétés. Les primes iront de 2 000 € à 20 000 € selon les ménages concernés et les travaux réalisés, et une bonification sera accordée pour des travaux globaux permettant un gain énergétique significatif (atteinte du niveau BBC ou sortie de la catégorie « passoire thermique » - étiquette F ou G du DPE).
- 500 M€ seront aussi mobilisés pour la rénovation thermique du parc social, via le financement de travaux lourds permettant le saut de plusieurs classes énergétiques. La CDC participe à ce plan de rénovation du parc social à hauteur de 3 Md€.
- 4 Md€ seront dédiés à la rénovation du parc de bâtiments publics, dont les bâtiments appartenant à l'État. Concernant ces derniers, l'État a d'ailleurs lancé un appel d'offre en décembre 2020 lui ayant permis d'identifier 4 214 bâtiments à rénover sur l'ensemble du pays (452 à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), pour un montant total de 2 700 M€ (283 M€ dans la région).
- 2 Md€ seront affectés, dans le cadre du Ségur de la Santé, à la rénovation des établissements de santé, et 200 M€ seront également prévus pour aider à l'amélioration du parc tertiaire des TPE-PME (via un crédit d'impôt de 30% du montant des travaux plafonné à 20 000 €).

Une partie de ce plan de relance est également consacré à la construction neuve.

- Une aide directe sera fournie aux collectivités qui délivreraient des permis de construire « au-delà d'un certain seuil de densité » ; abondé de 350 M€, cette aide doit permettre de favoriser la construction de 50 000 logements en zone dense plutôt qu'en étalement urbain. Un autre dispositif sera créé, un fonds friche de 300 M€, qui doit permettre la réhabilitation de 500 à 1 000 hectares de friches abandonnées.
- La CDC apporte également son concours à la relance de la construction neuve, grâce à un appel à projet doté de plus de 8 Md€ pour la réalisation de 40 000 logements en VEFA.

### • **Pour les entreprises de Travaux Publics**

Une part importante des investissements mobilisés dans le plan de relance concernera les infrastructures publiques. Ainsi, 11,5 Md€ seront mobilisés dans les deux années à venir pour « permettre de renforcer l'intermodalité, de poursuivre le désenclavement de nos territoires et d'engager une véritable transformation technologique » selon le Ministère des Transports.

- 4,7 Md€ seront consacrés au ferroviaire, afin de moderniser et régénérer le réseau
- 1,2 Md€ seront dédiés à la mobilité du quotidien (développement et modernisation des transports en commun, création de nouvelles pistes cyclables, etc.)
- 500 M€ seront mis sur la table pour désenclaver les territoires via la transformation et le développement des infrastructures routières.
- Le reste de l'enveloppe sera attribuée à la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, au développement des infrastructures numériques (notamment le déploiement du très haut débit), à l'entretien des ouvrages d'art de l'État et des collectivités locales, à la rénovation des canaux et voies navigables, ou encore à des investissements stratégiques des grands ports et à leur verdissement.

## Avec le concours de nos adhérents :



Sources utilisées dans cette note : Enquêtes GIE-Réseau des CERC, FFB-FRB, CAPEB, FNTP-FRTP, UNICEM, SDES, INSEE, DARES, Double Trade, ECLN, Pôle Emploi, URSSAF

